

Le Protocole renferme des dispositions favorisant la recherche scientifique sur les ressources halieutiques de la région visée par la Convention et encourageant la coopération dans ce domaine.

Il y a lieu d'espérer que la signature du Protocole cimentera les liens de coopération étroits établis entre le Canada, le Japon et les Etats-Unis pour ce qui est de la conservation et de la gestion des ressources halieutiques du Pacifique du Nord.